



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5323

Attribution d'une subvention de 3 000 euros au Comité Départemental du Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins pour l'organisation de la 5e édition de l'Open d'Apnée de Lyon le 16 mai 2020 au Centre Nautique Tony Bertrand (CNTB) - Lyon 7e

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5323 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS AU COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE ET LYON METROPOLE DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS POUR L'ORGANISATION DE LA 5E EDITION DE L'OPEN D'APNEE DE LYON LE 16 MAI 2020 AU CENTRE NAUTIQUE TONY BERTRAND (CNTB) - LYON 7E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 2016, le Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins organise chaque année l'Open Apnée Lyon. Il s'agit d'une compétition d'apnée par équipes. Chacune d'elles est composée de 2 femmes et 3 hommes, une règle de mixité à défaut de pouvoir mettre en place la parité, les pratiquants de l'apnée restant essentiellement des hommes.

Pour les compétiteurs, ce rassemblement est l'occasion de réunir des personnes qui se sont croisées dans le circuit classique des compétitions lors d'un événement exceptionnel. C'est également l'occasion pour les compétiteurs de se préparer à d'importantes échéances mondiales

Lors de la 4^{ème} édition en 2019, 12 équipes rassemblant 60 apnéistes se sont affrontées dans 5 épreuves : l'apnée statique, l'apnée dynamique avec palmes, l'apnée dynamique sans palmes, le Speed 100 (nager un 100 mètres le plus rapidement possible) et le 16 x 50 mètres.

Pour cette nouvelle édition organisée le 16 mai 2020 au Centre Nautique Tony Bertrand, les organisateurs attendent environ 500 spectateurs. 50 bénévoles seront mobilisés, dont 15 juges et douze apnéistes de sécurité.

L'Open Apnée Lyon prévoit cette année encore l'accueil de compétiteurs en situation de handicap physique, sans règlement spécifique pour ces athlètes qui seront intégrés aux équipes de personnes valides. En 2019, l'inclusion de personnes à mobilité réduite à l'Open Apnée Lyon était une première nationale.

Le budget prévisionnel de cette compétition s'élève à 35 540 €

Le Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 3 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cet événement pour favoriser la découverte de l'apnée par le plus grand nombre, je propose qu'une subvention de 3 000 € soit allouée au Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins pour l'organisation de la prochaine édition de l'Open Apnée Lyon.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans le DELIBERE, lire :

- lire :

« 1- Une subvention de 3 000 € est allouée au Comité Départemental du Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins pour l'organisation de la **5^{ème} édition** de l'Open d'Apnée de Lyon le 16 mai 2020 au Centre Nautique Tony Bertrand à Lyon. »

- au lieu de :

« 1 - Une subvention de 3 000 € est allouée au Comité Départemental du Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins pour l'organisation de la **4^{ème} édition** de l'Open d'Apnée de Lyon le 16 mai 2020 au Centre Nautique Tony Bertrand à Lyon. »

DELIBERE

- 1- Une subvention de 3 000 € est allouée au Comité Départemental du Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins pour l'organisation de la **5^{ème} édition** de l'Open d'Apnée de Lyon le 16 mai 2020 au Centre Nautique Tony Bertrand à Lyon.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT